



**Confédération  
des syndicats nationaux**

**Document de réflexion sur l'adhésion  
de la Confédération des syndicats nationaux (CSN)  
à la Fédération des femmes du Québec (FFQ)**

**Conseil confédéral  
13 et 14 mars 2019**



La Fédération des femmes du Québec (FFQ) est en pleine turbulence depuis plusieurs années, et ce, qu'il s'agisse de ses prises de position ou de son mode de gouvernance. Malgré les tentatives que nous avons effectuées à maintes reprises pour tenter des rapprochements<sup>1</sup> et compte tenu de l'importance que nous avons accordée à cette composante du mouvement des femmes au Québec, nous faisons le constat aujourd'hui que plusieurs de nos organisations affiliées à la CSN ne se sentent plus représentées au sein de la FFQ. Certaines ont même déjà fait le choix de s'y retirer. La réflexion que nous engageons aujourd'hui était prévue depuis un certain temps. Or, le tout s'est précipité, lorsqu'à l'assemblée générale extraordinaire du 28 octobre 2018, certaines positions controversées sur la prostitution ont été adoptées. Ces dernières ont suscité de nombreuses interventions médiatiques ainsi que de vives réactions à l'intérieur de nos rangs. Il nous apparaît donc essentiel de prendre dès maintenant un moment de recul pour discuter de notre adhésion à la FFQ.

### **Une fédération, un mouvement, plusieurs actions marquantes et rassembleuses!**

À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes au Québec, en 1965, et à l'initiative de M<sup>me</sup> Thérèse Casgrain, des femmes réunies pour souligner ce grand jour ont manifesté le désir de se regrouper au sein d'une fédération. C'est donc à la suite de cette rencontre que l'année suivante la Fédération des femmes du Québec voyait le jour. Son objectif était alors de « regrouper, sans distinction de race, d'origine ethnique, de couleur ou de croyance, des femmes et des associations pour coordonner leurs activités dans le domaine de l'action sociale<sup>2</sup>. »

En 1992, la FFQ initie *Le Forum pour un Québec féminin pluriel* où des femmes représentant différents milieux (affaires, syndicaux, associations féminines, associations nationales tel le Conseil du statut de la femme, etc.) organisent des états généraux afin d'imposer le mouvement féministe comme une force politique incontournable au Québec.

De façon plus contemporaine, plusieurs se souviennent de la Marche du pain et des roses contre la pauvreté et les violences faites aux femmes qui a été un moment décisif pour la FFQ en 1995. Cette initiative québécoise s'est prolongée dans la Marche mondiale des femmes, proposée et coordonnée par la Fédération en l'an 2000, laquelle est devenue, depuis, un mouvement à l'échelle internationale. Dès son origine, ce projet avait pour but de dénoncer et de combattre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes. Déjà, l'idée était de s'attaquer aux causes des discriminations en tenant compte des multiples systèmes d'oppression dont les femmes pouvaient être victimes.

En 2013, la FFQ a organisé les *États généraux de l'action et l'analyse féministes* au cours desquels 1 100 femmes à Montréal ont adopté de grandes orientations pour la poursuite des actions de la Fédération. C'est lors de ce forum que la FFQ a réaffirmé sa volonté de travailler à partir de l'analyse intersectionnelle. Nous reviendrons plus loin sur ce concept.

---

<sup>1</sup> Nous avons, entre autres, évalué qu'une militante de la CSN puisse s'impliquer au CA de la FFQ afin d'établir des ponts constructifs, mais cette avenue s'est avérée impraticable.

<sup>2</sup> [<http://www.ffq.qc.ca/a-propos/qu%e2%80%99est-ce-que-la-ffq/historique/>]

## **Le difficile débat de la prostitution**

Le conseil d'administration a vécu une crise interne importante lorsqu'il a dénoncé, en janvier 2018, le changement de zonage de certaines rues à Laval, visant à mettre fin à des activités reliées à l'industrie du sexe. Cette sortie publique de la FFQ en a heurté plusieurs, puisqu'elle ne respectait pas ses positions historiques. C'est d'ailleurs ce qui explique, en partie, qu'il y a eu huit départs ou démissions d'administratrices au cours de l'année.

Deux membres de la FFQ ont qualifié cette situation dans une proposition soumise aux assemblées générales annuelles de mai et d'octobre :

« La confiance de beaucoup de membres a aussi été fortement ébranlée par la prise de position publique du CA sur la prostitution/travail du sexe (...) sans consultation des membres de la région impliquée et sans égard au consensus établi lors de l'assemblée générale de 2006, soit que la FFQ continue de tenir les deux courants de pensée. »

Rappelons que, depuis 2006, la FFQ doit effectivement reconnaître, dans ses prises de position, la présence de diverses perspectives et stratégies sur la question de la prostitution.

### ***Bref rappel de l'évolution des discussions sur ce dossier complexe qu'est la prostitution***

#### **1999**

- Dans le cadre de la Marche mondiale des femmes de 2000, une des vingt revendications de la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté et la violence envers les femmes porte sur le travail du sexe. Il s'agit d'une revendication sur le respect des droits et de la dignité des travailleuses du sexe, notamment dans leurs rapports avec la police et les services sociaux et de santé.
- Le conseil d'administration de la FFQ crée un comité de réflexion sur le travail du sexe et la prostitution.

#### **2000**

Le groupe de défense des droits des travailleuses du sexe, Stella, devient membre de la FFQ.

#### **2001-2002**

- Le comité de réflexion sur le travail du sexe et la prostitution dépose son rapport au conseil d'administration. Il y a alors consensus au CA sur la décriminalisation des activités pratiquées par les prostituées/travailleuses du sexe ainsi que sur la décriminalisation des clients. Cependant, il n'y a pas de position commune sur la question du proxénétisme.
- Le comité de réflexion reconnaît que, comme toutes les femmes, les « travailleuses du sexe » ont le droit de choisir librement leurs activités de subsistance.
- La FFQ organise une tournée régionale au Québec pour discuter du rapport du comité de réflexion avec le mouvement des femmes. Les avis sont partagés sur la décriminalisation des clients.

- La FFQ prend position pour la décriminalisation des pratiques liées à la prostitution ou à toute forme de travail du sexe. Une proposition traitant de la décriminalisation des clients est « laissée sur table ».
- Les membres votent pour que la FFQ reconnaisse toujours la présence de diverses perspectives et stratégies sur la question de la prostitution.

### **2006**

- L'assemblée générale adopte une proposition afin que la FFQ continue de soutenir les deux courants de pensée. C'est la dernière fois que les membres de la FFQ abordent la question de la prostitution/travail du sexe en assemblée générale.

### **2010**

- Dans le cadre de la 3<sup>e</sup> action internationale de la Marche mondiale des femmes, la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes élabore une définition commune de la marchandisation du corps et de la sexualité des femmes<sup>3</sup>.

### ***Des propositions polarisantes***

Le conseil d'administration de la FFQ a choisi de relancer l'épineux débat de la prostitution lors de l'assemblée générale du 28 octobre dernier. Six propositions ont été adoptées :

1. *Que la FFQ reconnaisse l'agentivité<sup>4</sup> des femmes dans la prostitution/industrie du sexe incluant le consentement à leurs activités.*
2. *Que la FFQ lutte contre la stigmatisation et les barrières d'accès à la pleine participation à la société qui suivent ces femmes toute leur vie, même si elles quittent l'industrie, mais également contre la violence et les obstacles à la sortie de la prostitution/industrie du sexe que subissent les femmes qui sont dans cette industrie et celles qui en sortent.*
3. *Que la FFQ reconnaisse l'importance de défendre, tant pour celles qui choisissent de vivre de la prostitution/l'industrie du sexe que pour celles qui veulent en sortir, leurs droits, à la sécurité, la santé, à l'autonomie, à la liberté d'expression et d'association et à des conditions décentes tant dans l'exercice de leur pratique que dans les autres sphères de leur vie.*
4. *Que la FFQ travaille à la différenciation entre l'industrie du sexe, les échanges consensuels, les situations d'exploitation et la traite humaine.*
5. *Que la FFQ lutte contre l'exploitation et les violences faites aux femmes dans la prostitution/industrie du sexe et défende le droit de toutes les femmes à l'intégrité physique et mentale, à la dignité, à la santé et à la sécurité.*

---

<sup>3</sup> « On entend par “marchandisation du corps et de la sexualité des femmes”, les processus par lesquels le corps des femmes est appelé à être jugé, modelé, mutilé pour correspondre à un modèle unifié, racisé et érotisé. On parle aussi des processus par lesquels la sexualité des femmes et des filles est chosifiée et marchandisée. On s'approprie ainsi le corps des femmes et leur sexualité. La sexualisation de la société et la marchandisation du corps des femmes peuvent avoir des conséquences graves sur la santé physique et psychologique chez les filles et les femmes, en plus de porter atteinte à leur droit de se définir librement. »

<sup>4</sup> La FFQ donne la définition suivante de l'agentivité : faculté d'action d'un être; sa capacité à agir sur le monde, les choses, les êtres, à les transformer ou à les influencer.

6. *Que la FFQ continue de lutter contre la pauvreté, la marginalisation et les relations antagonistes avec l'État et ses agents, particulièrement pour les femmes qui vivent de multiples oppressions.*

Au lendemain de leur adoption, des interventions médiatiques de la présidente de la FFQ ainsi que d'une membre du conseil d'administration laissent croire que la résolution adoptée se résume à la reconnaissance d'un libre choix d'œuvrer dans cette industrie, évacuant le fait qu'elle est issue d'un système d'exploitation patriarcal qu'il faut combattre, tout comme les relations d'inégalités et d'oppressions qui profitent aux proxénètes et aux clients.

Cette vision de la prostitution est à l'opposé de celle de la CSN, laquelle a adopté, lors de son conseil confédéral de décembre 2013, des propositions qui expriment clairement son opposition à tout commerce qui fait du corps humain un objet de marchandage au plus offrant, un bien à monnayer avec profit :

- La volonté de lutter contre les violences vécues par les prostituées et la dépendance aux drogues qui accompagne généralement cette exploitation.
- L'importance d'exiger la fourniture de services adaptés aux besoins des prostituées et des ex-prostituées, y compris des services pour aider les femmes à se sortir de la prostitution (particulièrement dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement et de la recherche d'emploi).
- L'application plus rigoureuse et conséquente des lois et des conventions internationales concernant les droits humains, en particulier celles relatives aux questions de respect et de dignité.
- La décriminalisation des prostituées pour mettre fin à une application hypocrite des articles du Code criminel pénalisant de fait seulement les victimes, ce qui touche particulièrement les femmes.
- La criminalisation des proxénètes qui prennent le contrôle de la vie de nombreuses femmes et jeunes filles en niant totalement leurs droits fondamentaux. Des peines plus sévères devraient d'ailleurs être attribuées aux proxénètes.
- La criminalisation des proxénètes pour contrer la banalisation de la prostitution et surtout pour reconnaître les responsabilités des proxénètes.

Nous croyons que le conseil d'administration de la FFQ a effectué un virage important en cessant de poursuivre dans la voie du consensus et de la recherche de préoccupations communes. La Fédération a été incapable de démontrer sa capacité à rallier ses membres. Elle a plutôt choisi le camp de la division et de la polarisation, en rupture avec les consensus longuement débattus par ses membres. Cette rupture s'est faite avec le risque prévisible de susciter des départs de plusieurs groupes. C'est d'ailleurs le cas de la Concertation des luttes contre les exploitations sexuelles (CLES) qui a quitté la FFQ en décembre dernier. Au cours de l'automne, les conseils centraux de Québec-Chaudière-Appalaches, du Cœur-du-Québec, de Lanaudière et la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP) ont annoncé publiquement leur retrait de la FFQ. D'autres organisations de la CSN ont aussi manifesté leur volonté de ne pas renouveler leur adhésion.

## L'approche intersectionnelle

Depuis de nombreuses années, la FFQ a adopté une approche intersectionnelle pour comprendre et agir sur les inégalités que vivent certains groupes de femmes marginalisées. En soi, la notion d'intersectionnalité n'est pas nouvelle. La Marche du pain et des roses ancrerait d'ailleurs ses revendications sur une telle approche, c'est-à-dire qu'on reconnaissait que les femmes subissent une multitude d'oppressions simultanées qui viennent s'ajouter au patriarcat.

La CSN est d'accord avec cette approche et ne remet pas en question l'importance de fonder ses luttes et ses revendications sur des analyses qui tiennent compte des multiples oppressions dont un grand nombre de femmes sont victimes. Toutefois, il s'agit d'un concept complexe qui nécessite une bonne compréhension afin que les membres y adhèrent pleinement. Et comme toutes les prises de décisions de la FFQ reposent presque exclusivement sur ce concept, plusieurs femmes peuvent avoir le sentiment de ne plus se reconnaître dans l'action de la Fédération.

À nos yeux, la FFQ intervient maintenant essentiellement sur les expériences individuelles et les oppressions vécues par chaque femme, et de moins en moins sur le patriarcat, le sexisme systémique et l'importance de miser sur l'action et le mouvement collectif. C'est ce qui nous heurte, comme plusieurs autres féministes, d'ailleurs. Comme organisation syndicale qui œuvre à l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleuses et des travailleurs, l'action collective est une valeur centrale de la CSN qui estime qu'elle demeure la meilleure voie pour la défense des intérêts de toutes et de tous.

Les prises de position récentes de la FFQ sur la prostitution sont un exemple d'une interprétation préjudiciable du concept d'intersectionnalité. Les choix individuels des femmes qui désireraient travailler dans l'industrie du sexe sont ainsi valorisés, sans que nous puissions discuter des enjeux, des effets et des répercussions de la prostitution sur toutes les femmes, et encore moins sur celles qui ont été soumises à cette domination alors qu'elles étaient mineures. Selon cette conception, celles qui ne sont pas des « travailleuses du sexe » n'auraient pas à s'exprimer sur le sujet, un point c'est tout. Cela ne les concernerait pas!

Pour la CSN, la prostitution constitue une sexualisation du pouvoir. Le fait de banaliser cette forme d'exploitation des femmes et des filles par les hommes, c'est faire l'apologie de l'une des industries les plus lucratives au monde qui « comprend la prostitution de rue, les bordels, les salons de massage, les clubs de strip-tease, la traite de personnes à des fins sexuelles, les lignes téléphoniques érotiques, la pornographie impliquant des enfants ou des adultes, l'achat d'épouses par correspondance et le 'tourisme sexuel' – pour ne citer qu'une partie des exemples les plus courants<sup>5</sup>. » Les violences physiques et psychologiques sont aussi au cœur de cette industrie.

---

<sup>5</sup> <http://sisyphe.org/spip.php?article4446>

## **Le choix**

La notion de « consentement » qui présume du choix des femmes de décider ce qu'elles font de leur corps et de leur propre sexualité fait complètement abstraction du fait que les femmes se prêtent, en fait, à la sexualité des hommes dans ce rapport marchand. La prostitution n'est pas le droit des femmes de choisir : ce sont les hommes qui choisissent d'accéder à des femmes et à des filles.

Nous rejetons la croyance voulant que la violence, l'abus de pouvoir, l'exploitation et la consommation du corps des femmes se résument à un choix individuel, où chacune aurait une réelle possibilité de choisir sa vie et la façon de subvenir à ses besoins. La prostitution, c'est l'achat de femmes et de filles par des hommes.

## **Le mode de gouvernance de la FFQ**

En plus de la crise vécue par huit départs ou démissions d'administratrices au cours de l'année 2018, les dernières assemblées générales ont été particulièrement difficiles : procédures mal expliquées, mal connues, mal appliquées, multiples « points d'ordre », procès d'intention, impossibilité d'intervenir sans se faire insulter ou traiter de « violentes ». Celles qui ont participé à une instance de la FFQ peuvent en témoigner. Depuis plusieurs années, le déroulement des réunions est souvent pour le moins chaotique et, dans ce contexte, nous ne pouvons adéquatement faire entendre notre point de vue.

Les assemblées générales s'éloignent des principes démocratiques qui devraient l'animer. L'absence de respect pour l'opinion contraire à celle exprimée par le conseil d'administration se fait trop souvent sentir.

De plus, la structure de la Fédération prévoit différents types de membership : membres individuelles (un vote par personne), groupes locaux (deux votes), groupes régionaux (trois votes) et associations nationales (quatre votes), ce qui crée souvent une iniquité dans le poids démocratique d'une organisation, membre associative, qui représente des milliers de personnes comparativement aux membres individuelles. Au 31 mars 2018, la FFQ comptait 415 membres individuelles et 156 membres associatives. À l'assemblée générale annuelle de mai 2018, on indiquait qu'il y avait eu une baisse de 28 % du membership des membres associatives et une hausse de 4 % des membres individuelles.

## **Conclusion**

Nous prenons acte de cet éloignement de la FFQ de nos valeurs, de notre mode de fonctionnement, de nos règles démocratiques. Nous constatons un désaccord fondamental entre la position de la CSN et celle de la FFQ en ce qui concerne la prostitution. Cette question a d'ailleurs mobilisé de façon disproportionnée les énergies de la FFQ, au détriment d'enjeux rassembleurs pour les femmes. Nous déplorons l'absence de volonté de la Fédération de vouloir rallier ses membres, de défendre l'ensemble de leurs intérêts et de jouer son rôle fédérateur. Nous sommes convaincus qu'il nous sera impossible, à court terme, d'agir sur cette réalité et de bâtir une FFQ qui soit respectueuse de nous toutes, une FFQ à l'écoute de l'ensemble de ses membres.

Bien que nous continuerons à collaborer avec la FFQ dans différentes coalitions, nous proposons de mettre fin à notre adhésion et de ne plus la soutenir financièrement. Bien sûr, nous demeurerons attentifs à l'évolution de ce dossier si des changements majeurs venaient à s'y opérer.

## **Proposition**

Que la Confédération des syndicats nationaux (CSN) mette fin à son adhésion à la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et qu'elle ne la soutienne plus financièrement.
--